



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 17 décembre 2013

Compte rendu affiché le : 24 décembre 2013

Date de la convocation : 11 décembre 2013

Nombre de délégués : 33

En exercice : 33

Présents : 17

Votants : 17

Nombre de délégués concernés : 24

En exercice : 24

Présents : 12

Votants : 12

Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Philippon B, Tardy F, Lornage F, Boudier J P

CCFL : Séon M, Rousset L,

CCHL: Larue M F, Villard P, R Bouchut,

SEM : Guyot P

Autres communes: Piot M, Pallandre A, Laval D, Mme Bussière L, Barcet A

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Louat R, A Philippon, Moralès P, Gonon P, Bouchut O, Rousset E, Vincent

N°455 Objet : Convention avec la commune de La Fouillouse

Pour 2014, la commune de La Fouillouse souhaite que le SIMA Coise poursuive son intervention sur les travaux d'entretien des sentiers de randonnées sur son territoire.

Monsieur le Président propose de renouveler pour l'année 2014 la convention avec la commune de La Fouillouse.

Afin de fixer les modalités d'intervention, Monsieur le Président propose une nouvelle convention pour l'année 2014 qui fixe le montant de la prestation journalière qui s'élève à 490 € et le montant forfaitaire de 200 €/annuel pour le suivi administratif

Après avoir pris connaissance de la convention et après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention pour une intervention en 2014.

Ont signés au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 17 décembre 2013
Le Président
Jean Yves Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20131217-455-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2013